

Article écrit par Jacques Marchand et publié en 2012
dans la revue n° 26 des Annales du Chesnay
Bonne lecture !

Rocquencourt au temps des rois¹

par Jacques Marchand



ROCQUENCOURT, comme les autres communes du département, bénéficie de la mise en ligne de ses actes paroissiaux par la Direction départementale des archives des Yvelines.

Cette présentation couvre une période qui va de la seconde moitié du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e².

Grâce à ces archives, nous pourrions éclairer quelques aspects de la vie quotidienne rocquencourtoise.

1 Cet article a été rédigé avant la publication de l'ouvrage de Jean-Stéphane Binet, président de l'association des amis du vieux Rocquencourt, « Rocquencourt de 1672 à 2000, les archives livrent leur secret », dans lequel on trouve une mine de renseignements sur la population de Rocquencourt et des reproductions de documents sur l'histoire de Rocquencourt.

2 Séries consultées (Collection communale = Coll.com.) :

- Coll. com. 2085568. BMS. 1672 - 1679.
- Coll. com. 2085568. BMS. 1680 - 1705.
- Coll. com. 2085568. BMS. 1705 - 1752.
- Coll. com. 2085892. BMS. 1782 - 1792.

Nous limiterons notre enquête à deux périodes :

– Le règne du roi-soleil (encore que les actes de Rocquencourt ne débutent qu'en 1672) ;

– puis, franchissant les décennies, les dix dernières années de la monarchie.

Nous passerons ainsi de l'apogée au déclin de l'ancien régime.

Sous le règne du roi-soleil

Dans les actes, nous ne trouvons nul écho de la politique belliqueuse du roi, ni des intrigues de la cour. Qui s'en souciait ? A Rocquencourt, se déroulait un événement qui pour chacun était d'une toute autre importance : la vie quotidienne.

C'est elle que nous allons tenter de débusquer.

Un petit village

De 1672 à 1715, la paroisse, dont l'église est dédiée à saint Nicolas, produisait environ 30 actes par an (une moyenne de 3 mariages, 15 inhumations et 12 baptêmes). La population de l'époque peut ainsi être estimée à moins de 200 âmes.

Un solde démographique négatif

À Rocquencourt, on mourrait plus qu'on ne naissait.

Le déficit annuel était de 3. À ce rythme, le village aurait dû être anéanti au bout d'un siècle !

En réalité, ce score peu encourageant, s'explique par les nombreuses inhumations de manouvriers provinciaux, souvent normands, venus participer aux travaux de Versailles ou celles d'enfants placés en nourrice par les bourgeois des villes voisines.

Certes, les années se suivaient et ne se ressemblaient pas mais en fait, sur le long terme, le nombre d'habitants semble être demeuré stable.

Le clergé

Soussignant chaque acte, le représentant du clergé était le témoin omniprésent de la vie villageoise.

En cas d'empêchement du curé, il était fréquent que ce fut le chapelain de Saint-Anthoine-du-Buisson, le voisin chesnaysien, qui assurât le suivi des sacrements.

Durant la période observée, quatre curés se succédèrent à la tête de la paroisse :

– Charles Simon qu'assistait le vicaire Bellehache. Il décéda dans le courant de l'été 1672.

– Nicolas Pergeault, le nouveau curé qui profita de l'inhumation de son prédécesseur pour affirmer sa légitimité.

“ Le premier jour d'aoust 1672, a été inhumé Mre Charles Simon, prestre, curé de Rocquencourt, par moy sousigné, curé

dudit lieu, qui m'avait résigné son bénéfice quelques mois auparavant. Pergeault "

Paraphe du curé Simon. 1672

Avec autorisation des Archives départementales des Yvelines

Paraphe du curé Pergeault. 1673

Avec autorisation des Archives départementales des Yvelines

Le 27 novembre 1678, Nicolas Pergeault est inhumé, "en grand regret de tous les habitants de Rocquencourt dont il a été le pasteur, l'espace de 7 ans.". Son successeur, Jacques Salmon, assumera le ministère durant 27 ans. Il sera inhumé le 27 juillet 1705.

Il semble qu'alors la cure ait été vacante un certain temps puisqu'il faudra attendre le 15 février 1707 pour voir apparaître un nouveau titulaire : Messire Cogé qui battra tous les records de longévité en tenant les lieux 45 ans (dernier acte relevé, le 6.11.1752).

Paraphe du curé Salmon. 1691

Avec autorisation des Archives départementales des Yvelines

Paraphe du curé Cogé. 1752

Avec autorisation des Archives départementales des Yvelines

Le fait religieux le plus notable de cette période semble être la bénédiction de la nouvelle chapelle de Rocquencourt :

"L'an 1689, le dixième jour de Novembre, nous curé de Rocquencourt sous-signé, suivant la commission de très illustre Messire François de Harlay, archevêque de Paris, duc et pair de France, commandeur des ordres du Roy, proviseur de la maison de Sorbonne et de celle de Navarre, en datte du huistième du présent mois, signé François, archevêque de Paris et plus bas par Monseigneur Vuillebaust, demeurée vers nous, avons fait la bénédiction d'une chapelle nouvellement construite dans notre église paroissiale, par ordre et de la piété de notre pieux monarque Louis le grand, au lieu d'une ancienne chapelle qui était bastie au hameau de Chevreloup, à présent démolie, sous les noms de saint Martin et de sainte Geneviève, en présence de Maistre Jean Chéüe, prestre chapelain de l'église du Chesnay qui nous a assisté à la cérémonie de la dite bénédiction et de Christople Brassin, d'André De la Croix, anciens marguilliers de la dite église, de Pierre Crosnier, procureur syndicq supérieur et Antoine Coret, qui ont tous signé avec nous, excepté ledit Brassin qui a déclaré ne

scavoir signer, de ce interpellé suivant l'ordonnance.

Salmon”

Les hôteliers

Qui étaient ces notables, marguilliers ou syndics, témoins privilégiés de la bénédiction de la nouvelle chapelle ?

Christophe Brassin, André Delacroix, Pierre Crosnier, exerçaient la profession de marchands-hôteliers. Quant à Antoine Coret, clerc tonsuré, il était lui-même un des fils d'Alexandre Coret, autre marchand-hôtelier.

Rocquencourt, village-étape entre l'ouest provincial et Paris, devint dans cette seconde moitié du XVII^e siècle, ce que l'on appellerait aujourd'hui un village-dortoir. Sur la route de Normandie, à proximité du grand chantier versaillais (tout comme le hameau de Saint-Antoine-du-Buisson, au Chesnay), la paroisse tenait une position idéale pour répondre aux besoins d'hébergement de la troupe laborieuse.

Versailles, ville de serviteurs ; Le Chesnay, village de maraîchers ; Rocquencourt, quant à lui, fut le lieu des hôteliers. Dès les premières pages des registres, leur prégnance apparaît au lecteur.

Parties prenantes ou simples témoins, les marchands-hôteliers figuraient une fois sur trois sur les actes de la paroisse.

La corporation se consolidait par des liens amicaux que fortifiait le parrainage des enfants :

“Le 16 Avril audit an 1674 a esté baptisée, Marie Anne, fille de Philipe Gourlier (hôtelier) et de Jeanne Baquelin son espouse. Le parrain a esté Estienne Roulier, marchand-hostellier, demeurant à Rocquencourt, la marraine a esté Louyse Gourlier, femme d'Alexandre Coret (hôtelier), sœur dudit Gourlier...”

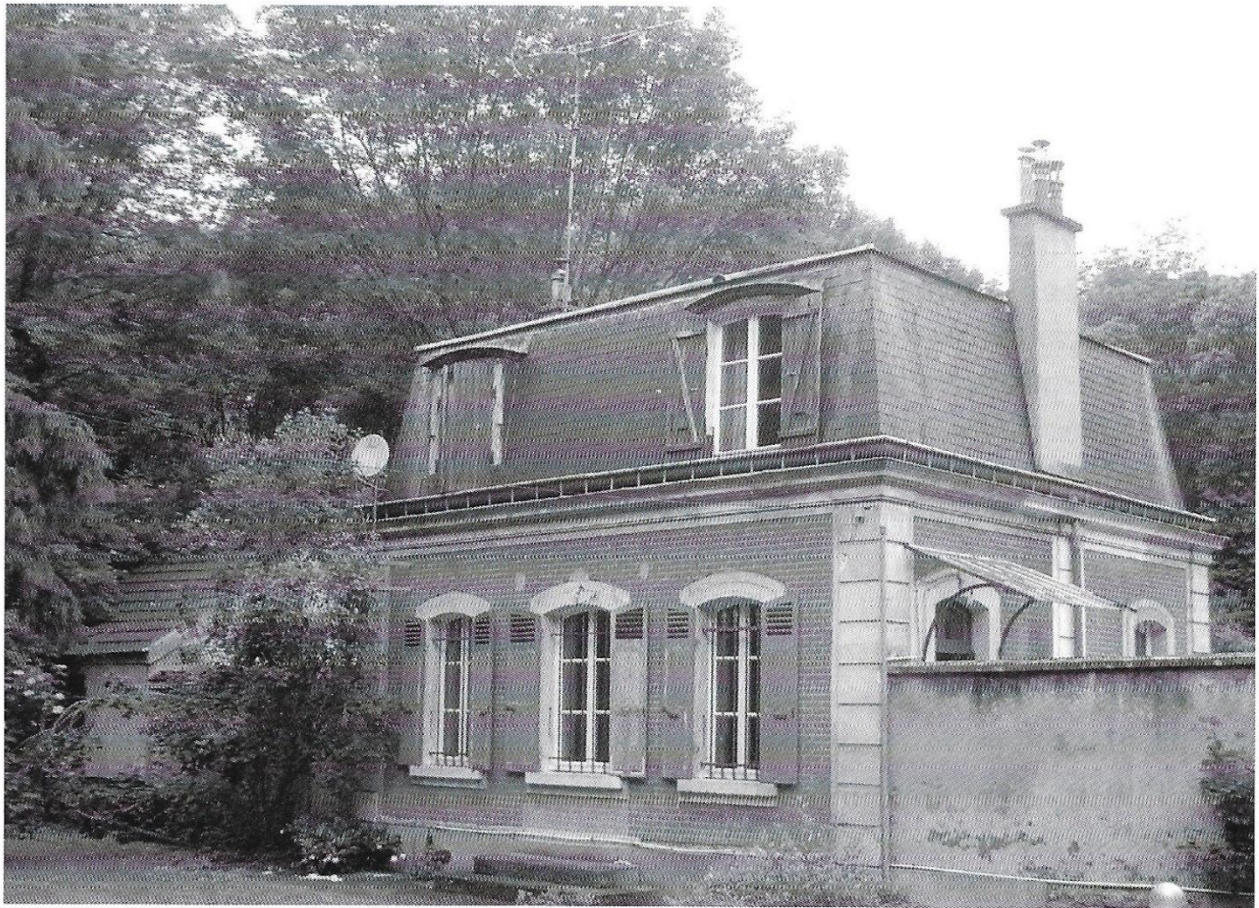
La profession fut l'objet d'une inflation rapide et le terme de “marchand-hostelier” se dévalua en celui de “cabaretier”, parfois de “marchand de vin”.

En moins de 50 ans, nous avons reconnu dans cette profitable carrière, une trentaine de personnes. Il est douteux que chacune d'entre elles, eut possédé son hôtel (le clan Gourlier, par exemple, exploitait un même établissement). Néanmoins, rapporté au faible nombre d'habitants, le chiffre demeure considérable.

Les gens du métier, exploraient parfois des domaines d'activité très éloignés de ceux de leur commerce.

Ainsi, Jean Séverin de la Roche, se posait comme maître chirurgien-marchand de vin. Etienne Roulier, propriétaire de l'hôtel du Cygne, se présentait également comme maître chirurgien.

Pierre Ouafle, autre hôtelier, était maître palefrenier des écuries de Monsieur le Maréchal de Lorges.



Rocquencourt, la maison du fontainier. XVIII^e siècle. Photo Jean-Claude Jorand

Certains d'entre eux acquéraient des offices : Pierre Crosnier, celui de maître de la Poste. Jean Camus, marchand-cabaretier, était officier de la fauconnerie de Sa Majesté. Philippe Gourlier, se prévalait du titre de procureur fiscal de Rocquencourt.

Le métier, rémunérateur, permettait l'achat de charges qui valorisaient leur titulaire.

À l'ombre des hôteliers, s'activait le monde des manouvriers, migrants parfois identifiés par leurs surnoms, "La violette", "Dauphiné", "La vallée", "Champagne", "Du parc", ils

n'avaient que la force de leurs bras à proposer.

Certains d'entre eux évoluaient vers les spécialités de la construction : carriers, fendeurs de grès, poseurs de pavés, scieurs ou tailleurs de pierre, maçons en plâtre, où vers celles que réclamaient les jeux d'eau du grand parc de Versailles : plombiers, poseurs de tuyaux, fontainiers. Leurs conditions de travail étaient rudes :

"L'onzième jour de Septembre (1677) a esté dans le cimetièrre de Rocquencourt, inhumé Jean Simon, aagé de trente ans ou environ, natif de la paroisse de Frasseline,

diocèse de Lymoges, lequel tomba mort dans un des puyts que l'on fait en cette paroisse pour l'aqueduc de Versailles".

Bien sûr, les métiers traditionnels, souvent marqués par l'utilisation du cheval, perduraient : maréchal-fer-rant, charron, bourrelier, corroyeur, garçon ou valet d'écurie, charretier, voiturier de pavés, voiturier par terre, postillon, marchand d'avoine.

Enfin, on trouvait les inévitables employés au service de Sa Majesté : Suisses postés aux portes des divers parcs du domaine royal, garde des plaisirs du roy, cocher des charroys du roy, commis des aqueducs, contrôleur de la conduite des eaux, garçon de la bouche du roy, commis aux pavés des maisons royales, inspecteur des plans et jardins des maisons royales, porteur à la cour,...

Il est à noter qu'au long de la période objet de notre attention, trois maîtres d'école se succédèrent dans le village : François Evrard, Pierre Decottes à la belle signature (inhumé le 6.02.1709, *après avoir enseigné dans ladite paroisse, la jeunesse, l'espace de 17 années*), enfin pour une courte période, Jacques Haulard.



Signature de Pierre Decottes maître d'école. 1707

Les "hors d'état"

À la noblesse, au clergé et au Tiers état, nous pourrions ajouter la catégorie des "hors d'état", miséreux dont on sait qu'ils ont vécu que par ce qu'ils ont été inhumés.

Ces "sans domicile fixe" du XVII^e siècle, mouraient sur la paille, dans tous les sens du terme.

Le 20 Décembre 1675... a esté inhumé un pauvre vieil homme, aagé apparemment de 75 ans, mort dans les greniers du sieur Baudoin, fermier dudict Rocquencourt ...

Le 19 Octobre 1679... a esté ... inhumé Gilles Du Val, chartier qui est décédé dans une estable de la maison où pend pour enseigne le dauphin.

Le 21 Décembre 1679, a été inhumé un limousin trouvé mort dans l'écurie du sieur Baudouin, dont le nom est inconnu, attendu que son visage n'a point esté conneu d'aucunes personnes de son pais demeurantes dans ce lieu, après qu'elles l'ont visité avant qu'il fut enseveli, lequel était aagé d'environ 40 ans.

Le 23 Avril 1681, Jean, ... aagé de 2 ans ou environ, ...est mort dans une écurie de la maison où pend pour enseigne le cigne.

Le 25 Mars 1694, inhumation d'un pauvre mendiant, décédé dans l'estable de la veuve d'Alexandre Coret, ... aagé d'environ 71 ans, ...

Greniers, étables, écuries, annexes des fermes ou des hôtelleries, formaient ainsi les dortoirs bon marché et les mouiroirs, derniers refuges des pauvres gens.

Les bourgeois confiaient leurs enfants en nourrice chez les villageoises mais les plus démunies des mères quant à elles, les abandonnaient parfois au hasard des rues et des chemins.

7.08.1703, "a esté baptisé un enfant masle exposé dans la rue de ce lieu sur la boutique de François Boulanger, boulanger, n'ayant donné aucun signe ny marque qu'il eut esté."

"L'an 1710, le 8eme jour d'Avril, a esté baptisé un enfant masle, aagé d'environ deux mois qui a esté trouvé exposé sur le grand chemin de Versailles à Marly ..."

Le 29 Novembre 1679, est inhumée Marie, fille de François Pain de Bled et... le mesme jour a esté aussi inhumée une petite fille aagée d'environ 4 ou 5 jours, trouvée morte au haut d'un petit bois proche Le Chesnay de Saint Germain.

Ainsi, en était-il de la base souffrante de la pyramide sociale. Qu'en était-il de son sommet ?

La noblesse

Les actes paroissiaux ne livrent pas grand chose qui puisse nous éclairer

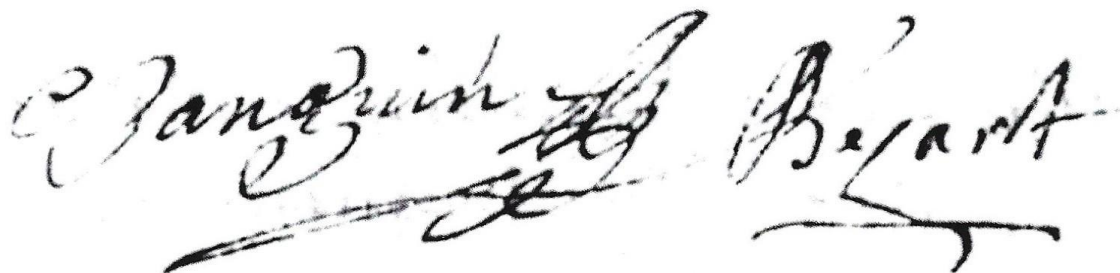
quant à la façon dont se déroulait la vie de l'aristocratie à Rocquencourt. Vivait-elle sur place ? Ce n'est pas certain.

Elle est représentée par Jean-Philippe Sanguin et par son épouse Dame Jeanne Bezart. Leurs alliances semblent indiquer une appartenance à la noblesse de robe.

Le paraphe du seigneur apparaît parfois dans les actes où il honore de sa bienveillance les moments importants de la vie de son concierge-jardinier, Nicolas Foissin.

Jean-Philippe Sanguin décéda à Paris, le 25 novembre 1712 mais fut inhumé dans le caveau familial placé dans le chœur de l'église Saint-Nicolas de Rocquencourt.

"L'an 1712, le 25eme de Novembre, est décédé à Paris dans sa maison, carré de Sainte Geneviève, paroisse Saint Estienne du Mont, messire Jean-Philippes Sanguin, chevalier, seigneur de Rocquencourt, Volusseaux et autres lieux et le 27eme dudit mois a esté transporté dudit lieu dans la paroisse de Rocquencourt où il a esté inhumé par moy curé subsigné dans la cave de sa famille dans le chœur dudit lieu

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is 'Jean-Philippe Sanguin' and the one on the right is 'Jeanne Bezart'. Both are written in a cursive, historical style.

Paraphes de Messire Jean-Philippe Sanguin et de son épouse, Jeanne Bezart, seigneurs de Rocquencourt.
1674

en présence de messire Jean-Philippe Sanguin, seigneur de Rocquencourt, chevalier, seigneur de Rocquencourt, Volusseaux et autres lieux..."

Ainsi à Messire Jean-Philippe Sanguin, chevalier, seigneur de Rocquencourt, Chèvreloup, Voluceau et Landenay succédait son fils, messire Jean-Philippe Sanguin, chevalier, seigneur de Rocquencourt, Chèvreloup, Voluceau et Landenay. Tout paraissait immuable...

Immuable ?

Période de 1782 à 1792

Nous avons sauté les années pour constater ce qui un siècle plus tard, avait changé dans le village. Les archives de la période 1782-1792 ont retenu notre attention.

Il apparaît que le nombre des actes est devenu inférieur à ce qu'il était lors des précédentes périodes (moyenne annuelle de 25 contre 30). Par contre, le solde naissance-décès est devenu positif (+ 3).

C'est que l'apport massif de la main d'œuvre provinciale s'est tari. La période des grands travaux est terminée. Les "manouvriers", gens de la construction, ont cédé la place aux "journaliers", travailleurs de la terre.

Quant à la profession hôtelière, elle est toujours présente dans les actes, toutefois de façon moins insistante que jadis et le terme d'aubergiste a remplacé celui de marchand-hôtelier. La nécessité de loger le monde laborieux est devenue moins importante que celle de le distraire, mais les plaisirs cabaretiers viraient parfois à de sanglantes bagarres :

"...le nommé Louis Cheron, domestique au service du sieur Boulanger, cabaretier aubergiste, audit Rocquencourt, âgé de 26 ans, natif de Chevreuse, près Villepreux, a été le Dimanche 22 du présent mois, sur les 8 heures du soir, dangereusement blessé à coups de sabre, tant sur la tête que sur le ventre, par le nommé Catin dit La noix, soldat du régiment de Languedoc, desquelles blessures, il est décédé le jour d'hier dans la matinée..."

Par jugement de la prévosté du 1^{er} septembre 1784, ledit La noix, fut condamné à être rompu vif.³

Les garnements s'entretuaient dans les cabarets (c'était affaire de prévosté), mais le curé quant à lui, ne tolérait nul manquement au respect dû aux choses de la religion :

Le 4 Juillet 1785 : "...Monsieur le curé de Rocquencourt, exige du nommé Petit, de Noisy, lequel, le jour d'hier, Dimanche, a jetté une balle dans la procession qui se faisait en l'honneur de la

³ Que les âmes sensibles se rassurent, la maréchaussée n'ayant pu mettre la main sur le coupable, le jugement fut exécuté à Versailles, le 14 septembre de la même année, sur un mannequin à l'effigie du meurtrier.

Sainte Vierge, que pour la réparation de son scandale, il choisisse d'ici à Dimanche prochain, 10 du même mois, tel jour et heure qu'il voudra pour réciter un Pater et un Ave Maria devant la porte de l'église de Rocquencourt, en présence de lui, curé, et d'une autre personne qui servira de second témoin. A faute de quoi faire, Monsieur le curé, déclare audit sieur Petit que dès le lundi suivant, il sera dénoncé à Monsieur le Procureur général..."

La réparation eut lieu dès le lendemain... "à mon gré et avec beaucoup d'édification" précise Monsieur le Curé.

Le curé, agent de santé

Depuis longtemps déjà, les risques d'épidémies, de la "contagion", imposaient des règles de prophylaxie que le curé respectait scrupuleusement :

Le 12.07.1705, "...Jean Louis Anceau, marchand-hôtelier, décédé entre 6 heures et 7 heures du matin a été inhumé sur les 9 heures du soir, à cause de la putréfaction..."

En cette fin du XVIII^e siècle, le prêtre est mis à contribution pour tenir à jour des statistiques sur lesquelles pourrait être fondée une politique de santé publique : il lui est demandé de préciser la cause des décès.

Ainsi, nous pouvons relever que de 1786 à 1792, 23 inhumations sur un total de 52 (44%) concernent des enfants de moins de 5 ans. Ils décè-

dent de convulsions, langueurs, fièvre maligne, fièvre de dents, mal gagné en nourrice, tranchées (coliques), mort subite.

En ce qui concerne la population plus âgée, le tableau se présente ainsi :

– Sujets de sexe féminin : 17. Age moyen du décès : 52 ans.

– Sujets de sexe masculin : 12. Age moyen du décès : 44 ans.

Causes de décès le plus souvent invoquées :

Maladies des voies respiratoires : "poumon", "poitrinaire", "fluxion de poitrine venue d'un rhume négligé", "hydropisie de poitrine", "asthme".

Fièvres chaudes et malignes.

Hydropisie, rhumatisme goûteux, apoplexie, attaque de paralysie, mort subite, langueur, hydrocelle, abcès dans la tête, hémoroïsse (sic). Il arrive au scripteur d'avouer son incompetence : "*maladie inconnue*" ou d'évoquer la sénilité de façon poétique par le terme de "*lampe éteinte*". Une maladie professionnelle est citée : "*la maladie du grès*" (silicose ?) et deux accidents : une mort par noyade et celle d'un homme "*frappé à mort par des vapeurs méphitiques d'une fosse qu'il vidait*".

La noblesse

La noblesse, peu présente dans les actes des années précédentes, n'apparaît plus dans les écrits paroissiaux.

À la veille de la Révolution, le domaine de Rocquencourt, appar-

tient désormais au comte de Provence, futur Louis XVIII. Quant à la seigneurie des lieux, elle relève de son frère aîné, le roi Louis XVI.

Sauf une inflexion de la vie économique locale, due à la réduction en besoin de main d'œuvre des grands travaux versaillais, on ne trouve rien dans les actes paroissiaux qui laisse pressentir les bouleversements politiques à venir. Il serait possible de résumer la vie rocquencourtoise en cette fin du XVIII^e siècle, par la mention "rien à signaler".

Et pourtant... le 21 septembre 1792, la royauté est abolie.

Deux jours plus tard, le nouveau curé, monsieur Petit, rédige sur les cahiers du village, le premier acte de la République :

*"L'an 1792, le 23eme jour de Septembre et l'an 4 de la liberté et le 1^{er} de l'égalité a été baptisée marie Denyse Potier..."*⁴

On ne sait plus très bien où on en est. Calendrier grégorien, calendrier

révolutionnaire, calendrier symbolique, tout se mêle.



Qu'au terme de ce court article, soient remerciés, en dépit des trois siècles qui nous séparent,

Messieurs les curés Cogé, Pergeault, Salmon et Simon ainsi que Monsieur le vicaire Bellehache pour les informations qu'ils nous ont délivrées,

Monsieur Jean-Philippe Sanguin, chevalier, et Madame Jeanne Bezart, son épouse, pour leur parrainage,

Mesdames et Messieurs les hôtelières et hôteliers, Messieurs les manouvriers de tout poils et de toutes origines et vous aussi Catin, dit La Noix, soldat qui fut meurtrier un soir de beuverie.

⁴ An 1^{er} de l'Égalité : le 22 septembre 1792, la Convention décréta que les actes publics seraient désormais datés de l'an 1^{er} de la République. Monsieur le curé a obtempéré sans perdre de temps.

An 4 de la Liberté : septembre 1792 est le début de la quatrième année qui suit celle de la prise de la Bastille, érigée en symbole de l'oppression monarchique.